

QUE REMBOURSE SANTÉVET ?

SantéVet rembourse tous vos frais vétérinaires liés **aux maladies et aux accidents**, et participe au remboursement **des frais de prévention** pour votre animal.

FRAIS ACCIDENTS ET MALADIES

Exemples de soins imprévisibles remboursés

- Consultation
- Chirurgie
- Echographie, IRM...
- Anesthésie
- Analyses
- Hospitalisation
- Médecines douces
- Détartrage⁽¹⁾

Jusqu'à 2 200€/an remboursés

FRAIS DE PRÉVENTION

Exemples de soins prévisibles remboursés

- Vaccins
- Antiparasitaires
- Vermifuges
- Stérilisation
- Bilans de santé
- Identification

Jusqu'à 80€/an remboursés

(1) Remboursé 1 fois/an, après 2 ans de contrat.

OFFRE FAMILY VIP

Si vous avez plusieurs animaux :

1 MOIS OFFERT chaque année à partir du 2^{ème} animal

Vos remboursements en 48H



(Offre promotionnelle non cumulable avec une autre offre)



L'APPLICATION SANTÉVET



Tout votre Espace Client à portée de main :

- 1 Transmettez et suivez vos demandes de remboursement
- 2 Accédez aux informations liées à votre contrat
- 3 Contactez directement SantéVet Emergency 24h/7j



Document non contractuel - 05/2022 © SantéVet / Betty studio

VOTRE DEVIS PERSONNALISÉ



Tampon de votre bureau

SantéVet

Ensemble, prenons soin de votre animal

VU À LA TV

Et si on assurait la santé de votre animal ?



Demandez conseil à votre courtier !

SantéVet est une marque de VetAssur, société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros - Siège social : 35 Rue de Marseille - CS 50623 - 69366 LYON Cedex 07 FRANCE - Immatriculée au RCS de Lyon sous le N°B 449 826 742 - Inscrite à l'ORIAS sous le numéro 07 003 163 www.orias.fr - Intermédiaire d'assurances inscrit dans le registre d'un Etat membre de l'Espace économique européen, autre que la Belgique, autorisé à exercer son activité par voie de succursale en Belgique ou en libre prestation de services en Belgique - VetAssur est mandaté par l'assureur pour souscrire et gérer les contrats d'assurances de la marque SANTÉVET, en ce compris la gestion des sinistres. Assureur: AXA Belgium, S.A. d'assurances agréée sous le n° 0039 pour pratiquer les branches vie et non-vie (A.R. 04.07.1979, M.B. 14.07.1979) • Siège social : 1, Place du Trône 1000 Bruxelles (Belgique) • Internet : www.axa.be • Tél. : (02) 678 61 11 • Fax : (02) 678 93 40 • N° BCE : TVA BE 0404.483.367 RPM Bruxelles.

POURQUOI ASSURER LEUR SANTÉ ?

- 1 Accédez plus facilement aux meilleurs soins vétérinaires
- 2 Protégez votre budget des imprévus
- 3 Gardez votre animal en bonne santé, toute sa vie



POURQUOI CHOISIR SANTÉVET ?

- Des formules complètes : accidents et maladies
- Garanties maintenues tout au long de sa vie
- Garanties valables dans le monde
- Prise en charge des médecines alternatives
- Tarif personnalisé et adapté à ses besoins
- Libre choix du vétérinaire et du cabinet

Souscription sans bilan de santé préalable !

NOS 3 FORMULES COMPLÈTES

> Âge limite de souscription :



Chiens : de 2 mois à 6 ans inclus

Chats : de 2 mois à 7 ans inclus

	LIGHT	CONFORT	PREMIUM
Prise en charge	50 %	70 %	90 %
Plafond de remboursement annuel	1100 €	1500 €	2200 €
franchise annuelle	20 €	40 €	60 €

		NOUVEAU	
Forfait prévention annuel	20 €	50 €	80 €

Délais de carence : Accident = 15 jours • Maladie = 60 jours
• Chirurgie suite à maladie = 6 mois

> Que rembourse le forfait de prévention annuel ?



Le forfait prévention participe **au remboursement des frais de prévention**, jusqu'à 80€/an :

	Vaccination		Anti-parasitaires
	Vermifuges		Stérilisation (< 4 ans)
	Identification		Bilans de santé, ...

ET COMBIEN ÇA COÛTE ?

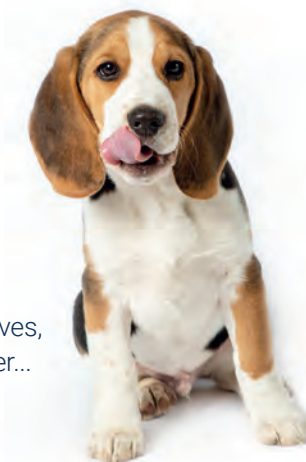
Votre animal est unique !

C'est pourquoi nous proposons des tarifs adaptés à sa race et à son âge :

LEO	MALO	LINO
LABRADOR 2 ANS	BORDER COLLIE 2 ANS	EUROPÉEN 3 ANS
LIGHT	CONFORT	PREMIUM
à partir de	à partir de	à partir de
21,93 € / mois	32,96 € / mois	29,67 € / mois

VOS SOINS REMBOURSÉS

- ✓ Consultations chez le vétérinaire et à domicile,
- ✓ Consultations « troubles du comportement »,
- ✓ Consultations d'urgence,
- ✓ Détartrages,
- ✓ Chirurgies,
- ✓ Hospitalisations,
- ✓ Échographies, radiographies,
- ✓ Scanners, IRM,
- ✓ Analyses laboratoires,
- ✓ Médicaments prescrits,
- ✓ Traitements adjuvants,
- ✓ Médecines douces et alternatives,
- ✓ Ostéopathie, acupuncture, laser...
- ✓ Ambulances...



Demandez conseil à votre courtier !